

# RONDE 25<sup>e</sup> D'ENGHIEN

DIMANCHE

7 AVRIL 19

3 KM JEUNES / 9H00

Benjamins, minimes et cadets

6 KM POPULAIRE / 9H00

Ouvert à tous

10 KM POPULAIRE / 9H45

Ouvert à tous

10 KM ELITE / 11H15

Qualificatif championnat de France

ANIMATIONS GRATUITES  
OUVERTES À TOUS



## BULLETIN D'INSCRIPTION

# 25<sup>e</sup> RONDE D'ENGHIEN DIMANCHE 7 AVRIL 2019

## N° DOSSARD

### INSCRIPTION PAR COURRIER (date limite d'engagement le 26 mars 2019)

Bulletin d'inscription à découper et à envoyer avec votre règlement par chèque établi à l'ordre de l'USDEM + photocopie de la licence FFA ou certificat médical de « non contre indication à la course à pied en compétition » à : **M. Thierry PALLANCHER** • 23 rue de Paris • Boîte 13 • 92110 Clichy

**A** Gratuit • **B** 6 Km : 8 € • **C** 10km : 12 € • **D** 10Km : 17 €

Les vestiaires seront au gymnase de la Coussaye pour se changer (consigne facturée 2€)

### INSCRIPTION PAR INTERNET (date limite d'engagement le 4 avril 2019)

[www.le-sportif.com](http://www.le-sportif.com)

### INSCRIPTION SUR PLACE UNIQUEMENT SAMEDI 6 AVRIL 2019 DE

14H À 17H. Pas d'inscription le jour de la course) [www.le-sportif.com](http://www.le-sportif.com) \ En fonction des dossards restant disponibles à la vente

**A** 5 € • **B** 6 Km : 15 € • **C** 10km : 17 € • **D** 10Km : 22 €

► **INFORMATIONS** : J.M Virolan • 06 50 78 83 07 • [ronde.enghien95@gmail.com](mailto:ronde.enghien95@gmail.com)

### HORAIRES DES COURSES

**A** DÉPART 9H00 (cadets, minimes, benjamins) **B** DÉPART 9H00 **C** DÉPART 9H45 **D** DÉPART 11H15

NOM ..... PRÉNOM.....

ANNÉE DE NAISSANCE..... SEXE : M  F

ADRESSE.....

COURSE CHOISIE : **A** 3 KM  **B** 6 KM POPULAIRE \*  **C** 10 KM POPULAIRE \*\*  **D** 10 KM QUALIFICATIVE

TÉLÉPHONE..... E-MAIL .....

**POUR S'INSCRIRE À LA COURSE D, VOUS DEVEZ AVOIR UN TEMPS DE RÉFÉRENCE < 50 MNS (TEMPS RÉALISÉ, DATE ET LIEU).**

TEMPS ..... DATE ..... LIEU .....

• COUREUR LICENCIÉ FFA, FSCF, FSGT, UFOLEP OU FFTRIATHLON

NUMÉRO DE LICENCE FFA OBLIGATOIRE ET ANNÉE .....

NOM DU CLUB..... Num FFA du CLUB.....

• COUREUR NON LICENCIÉ ET AUTRES SPORTS :

conformément à la loi du 23 mars 1999 : joindre à l'inscription un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition établi par un médecin et datant de moins d'un an ou une copie certifiée conforme. le document sera conservé par l'organisation.

LE ..... SIGNATURE.....

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la compagnie aiac. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement.

\* Limitée à 400 participants

\*\* Limitée à 700 participants

25<sup>e</sup> RONDE D'ENGHIEN

# PARCOURS 2019

► RUES FERMÉES À LA CIRCULATION ROUTIÈRE • ACCÈS RÉSIDENTS DANS LE SENS DE LA COURSE ◀



## CIRCUIT

**Rue du Général-De-Gaule : Départ > Arrivée**

- Avenue de Ceinture
- Avenue Lamartine
- Avenue Balzac
- Avenue Victor-Hugo
- Avenue de Ceinture
- Boulevard du lac
- Rue Général-de-Gaule, jetée du lac (3 tours)





# RÈGLEMENT GÉNÉRAL

## 25<sup>e</sup> RONDE D'ENGHEN PARCOURS 2019

### ARTICLE 1

#### Distances

Course A : Environ 3 km, un tour du lac, course ouverte aux benjamins, minimes et cadets licenciés ou non  
Course B : Environ 6 km soit 2 tours du lac, course ouverte à toutes les catégories depuis cadets. La course est également ouverte aux sportifs en fauteuil roulant (fauteuil de compétition trois roues et casque obligatoire).  
Course C : 10 km (mesurés) soit 3 tours du lac, course ouverte à toutes les catégories depuis cadets. La course est également ouverte aux sportifs en fauteuil roulant (fauteuil de compétition trois roues et casque obligatoire).  
Course D : 10 km (soit 3 tours) course labellisée FFA classante et qualificante pour le championnat de France des 10 km, course ouverte à tous les coureurs ayant réalisés moins de 50' sur la distance (la performance annoncée doit être justifiée).

L'existence de deux courses est motivée par des raisons de sécurité, trop grand nombre de doublés à partir du 2<sup>e</sup> tour. Le nombre de tee-shirts et dossards est limité à 1100.

### ARTICLE 2

#### Horaires

Départ course A, B à 9h00 • Départ course C à 9h45

Départ course D à 11h15. Les participants n'ayant pas de références sur le 10 km (temps > à 50') sont invités à s'inscrire sur la course C

### ARTICLE 3

#### Inscription et retrait des dossards

##### Course A

Ouverte aux licenciés et non-licenciés : cadets (2003 - 2004), minimes (2005 - 2006), Benjamins (2007 - 2008)

##### Course B et C

Aux coureurs licenciés et aux non-licenciés nés en 2003 ou avant.

##### Course D

Aux coureurs licenciés et aux non-licenciés nés en 2003 ou avant (temps de référence inférieure à 50' sur le 10 km)

Les bulletins d'inscriptions sont téléchargeables sur différents sites (Mairie d'Enghien-Les-Bains, EFCVO, comité du val d'Oise d'athlétisme...). Il est possible de s'inscrire par internet sur le site de <http://www.le-sportif.com/>  
Les bulletins accompagnés du chèque à l'ordre de « USDEM et du certificat médical pour les non-licenciés sont à envoyer à THIERRY PALLANCHER • 23 rue de Paris • Boîte 13 • 92110 Clichy

**Course A :** 3 km gratuit jusqu'au 06 sur place 5 €€

**Course B :** les inscriptions sont payantes 12€, limite des inscriptions le 6 avril, 15 € pour les inscriptions sur place le 7 avril 2019.

**Course C :** les inscriptions sont payantes 12€, limite des inscriptions le 6 avril, 15 € pour les inscriptions sur place le 7 avril 2019.

**Course D :** les inscriptions sont payantes 16 €, limite des inscriptions le 6 avril, 22 €. Clôture des inscriptions le 6 avril 2019 à 17h. Pas d'inscription sur place le 7 avril.

### RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards sera possible dès le samedi 14 avril de 14h à 17h sur la jetée du lac et le dimanche 7 avril à partir de 8h. Le retrait des dossards ne sera possible que sur présentation d'une licence FFA ou d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition (ou d'une copie certifiée conforme par l'intéressé). Ce document sera conservé par l'organisation. Les licences FSGT, FSCF, UFOLEP ou FF Triathlon sont acceptées à la condition que soit bien précisée la mention athlétisme en compétition. Chaque participant devra prévoir des épingles.

### ARTICLE 4

#### Juge officiel

Le jury est composé d'un juge de la FFA, assisté de juges et de commissaires de course.

### ARTICLE 5

#### Chronométrage

Course A : chronométrage manuel

Course B, C et D :

Le chronométrage est assuré par un système à puces électroniques.

**LES PUCES NON RENDUES SONT FACTURÉES 10 EUROS.**

### ARTICLE 6

#### Classements

Les classements se feront selon les différentes catégories d'âge en vigueur à la FFA.

### ARTICLE 7

#### Départ et arrivée

Le départ et l'arrivée auront lieu sur la jetée du lac

### ARTICLE 8

#### Parcours

Course A : une boucle

Course B : 2 boucles

Course C et D : 3 boucles

### ARTICLE 9

Pas de vestiaire sur la jetée mais uniquement au gymnase plus simple, plus sécurisant à gérer. Les vestiaires sont payants : 2€ par sac.

### ARTICLE 10

#### Douches

Des douches seront disponibles au gymnase de la Coussaye 53, rue de la Coussaye.

### ARTICLE 11

#### Parking

Possibilités de parking sur la ville : parking du gymnase de la Coussaye (gratuit mais limité), parking du Casino, de l'Hôtel de ville, Place Foch, Place du marché...

### ARTICLE 12

Résultats et récompenses dès la fin de la course pour le 3 km, 6 km et 10 km populaire sur la jetée sauf en cas d'intempérie dans la salle du 93. à partir de 12h15 jetée pour le 10 FFA. idem sauf en cas d'intempérie ca sera dans la salle du 93. Tee-shirt à chaque participant dans la limite des 1100 premiers. Récompenses pour les 5 premiers hommes et pour les 5 premières femmes (course D) du classement scratch et pour les 3 premiers de chaque catégorie (courses B et C et les 3 premiers de la course D). (Pas de cumul de récompenses). Le vestiaire sera gardé et payant : 2 € par sac

### ARTICLE 13

**DRÔIT À L'IMAGE • TOUT COUREUR AUTORISE LES ORGANISATEURS À UTILISER LES IMAGES DE LA COURSE.**

### ARTICLE 14

Information coureurs. Dans le cadre de la loi informatique et liberté, l'organisateur se réserve le droit de conserver l'adresse mail afin d'informer la prochaine éventuelle Ronde d'Enghien 2020.

### ARTICLE 15

#### Assurance

L'organisateur est couvert par une assurance RC : (FFA) Attestation aiac police n°2157020.002R

Sécurité : Signalisation et service médical assurés par l'organisation. Les coureurs non licenciés participent sous leur entière responsabilité avec renonciation à tout recours contre les organisateurs.

La participation à la ronde d'Enghien / Val d'Oise implique l'acceptation par chaque concurrent de ce règlement, chacun s'engage à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.